

Mise en application sur site de la pratique du rétablissement

Accompagnement spécifique organisé sur demande et en intra uniquement. Nous consulter

Contexte – objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre l'appropriation des concepts et principes du rétablissement citoyen et de l'empowerment par l'ensemble des acteurs des champs sociaux, médico-sociaux ou sanitaire, afin de favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Objectifs opérationnels de la formation

1. Sensibiliser sur l'ensemble des territoires les acteurs sociaux, médico-sociaux ou de santé travaillant auprès de personnes fragilisées (santé, situation sociale, âge, maladie, handicap, etc.) et/ou auprès de personnes à besoin élevé, aux fondamentaux de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, en lien avec les principes généraux du rétablissement citoyen et de l'empowerment.
2. Accompagner les professionnels du secteur à l'appropriation des concepts, principes et outils de l'approche.
3. Faire le lien avec les évolutions actuelles qui impactent les champs du sanitaire, du social et du médico-social, tant au niveau des politiques publiques actuelles, que de l'évolution des pathologies.
4. Permettre aux équipes de faire évoluer leur posture professionnelle, en se départissant de la posture d'expert unique

Contenu, moyens et méthode

Jour 1 : État de lieux

Immersion des formateurs sur le terrain

Entretien avec des usagers, des membres de la direction et des partenaires

Jour 2 : retour d'expérience et perspectives

Rendu des observations du jour 1

Travail en groupe sur la perception des professionnels sur leur réalité de terrain

Co écriture d'un plan d'action visant à mettre en place des outils du rétablissement

Publics visés et prérequis : Les équipes pluridisciplinaires d'une même structure

Prérequis : Avoir suivi à minima et en amont la formation «Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement»

Prérequis : avoir suivi en amont le module « initiation à la pratique du rétablissement »

Formateurs : Binôme pluridisciplinaire : psychiatre, médiateur de santé pair, infirmier, travailleur social

Durée : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en INTRA dans la structure

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation